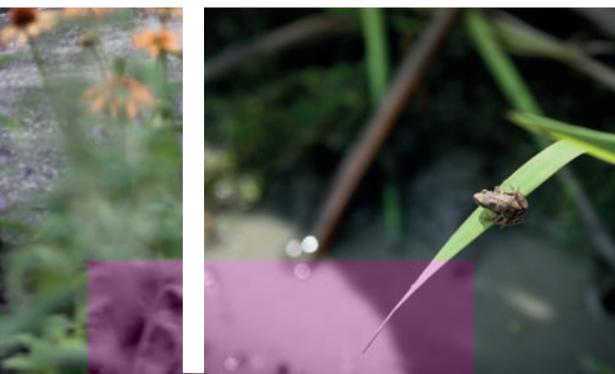




Saint-Constant



PLAN DIRECTEUR DE
**DÉVELOPPEMENT
DURABLE 2021-2030 :**
EN BREF

Ville de Saint-Constant
147, rue Saint-Pierre, Saint-Constant (QC) J5A 2G9
Mars 2021

MOT DU MAIRE

Chères Constantines, chers Constantins,

J'ai le plaisir de vous présenter aujourd'hui la version simplifiée du Plan directeur de développement durable de la Ville de Saint-Constant. Notre Ville étant en pleine croissance, nous avons décidé de nous mobiliser, tous ensemble, afin de concevoir ce plan qui nous mènera vers une transition écologique pour continuer de bâtir une Ville qui nous ressemble et qui nous rassemble.

Nous avons débuté cette importante démarche afin d'exprimer notre vision d'aménagement et de développement pour offrir une meilleure qualité de vie aux Constantins. Ce plan adhère d'ailleurs au concept d'accessibilité universelle, un enjeu primordial de la Ville depuis plusieurs années pour permettre à la population un bien-être collectif.

Ce plan directeur nous a permis de travailler sur des enjeux d'actualité majeurs tels que

l'équité sociale, l'efficacité énergétique, la préservation de nos ressources et l'adaptation aux changements climatiques pour lesquels des mesures seront mises en place.

C'est dans ce contexte qu'en cette année 2021, « année internationale de l'économie créative au service du développement durable¹ » que la Ville de Saint-Constant est heureuse de vous présenter ce plan directeur de développement durable. Il s'agit de principes et d'objectifs innovants, porteurs et assurant un legs à nos enfants, tout en conservant un niveau élevé de qualité de vie aux Constantins d'aujourd'hui et à l'image de notre vision du Saint-Constant de demain. Bonne lecture et merci d'y travailler sans relâche avec nous.



Jean-Claude Boyer
Maire



¹ Réf. Résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies A/RES/74/198 : [...] l'économie créative, nommée économie orange dans certains pays, se rapporte notamment aux activités économiques fondées sur la connaissance et à l'interaction entre la créativité et les idées, les connaissances et la technologie, ainsi qu'aux valeurs culturelles, au patrimoine culturel et artistique et aux autres expressions créatives individuelles ou collectives.

Le Plan directeur de développement durable (P3D) s'appuie sur les compétences, les différents plans directeurs de la Ville, les politiques, les programmes et les règlements municipaux. Il a été élaboré à la suite de constats et de suggestions formulés lors de nombreuses rencontres avec des professionnels

de l'organisation, du conseil municipal, d'organismes communautaires et spécialisés dans le domaine de l'environnement et du développement durable ainsi que lors des consultations publiques citoyennes. Il ne doit jamais être considéré comme étant un jugement définitif des aspects environnementaux,

sociaux, culturels et économiques inhérents à la Ville. Ce Plan directeur se veut évolutif et intégrera, dans le temps prévu pour sa réalisation (2030), d'autres actions répondant aux enjeux d'actualité.

UNE DÉMARCHE PROCHE DE LA POPULATION

Consultations réalisées dans le cadre de la démarche d'élaboration du Plan directeur de développement durable :

- L'ensemble de la démarche de la Chaire en paysage et environnement de l'Université de Montréal
- 1 comité de travail ad hoc sur le développement durable
- 2 groupes de discussion avec les comités consultatifs en environnement et communications
- 5 organismes spécialisés en environnement et développement durable consultés sur l'ensemble de la proposition municipale
- 13 organismes communautaires répondants à la consultation en ligne
- 174 personnes ayant répondu à la consultation en ligne

QU'EST-CE QUE LE DÉVELOPPEMENT DURABLE?

Au Québec, la Loi sur le développement durable le définit et prend action comme étant :

« Un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. Le développement durable s'appuie sur une vision à long terme qui prend en compte le caractère indissociable des dimensions environnementales, sociales et économiques des activités de développement. »

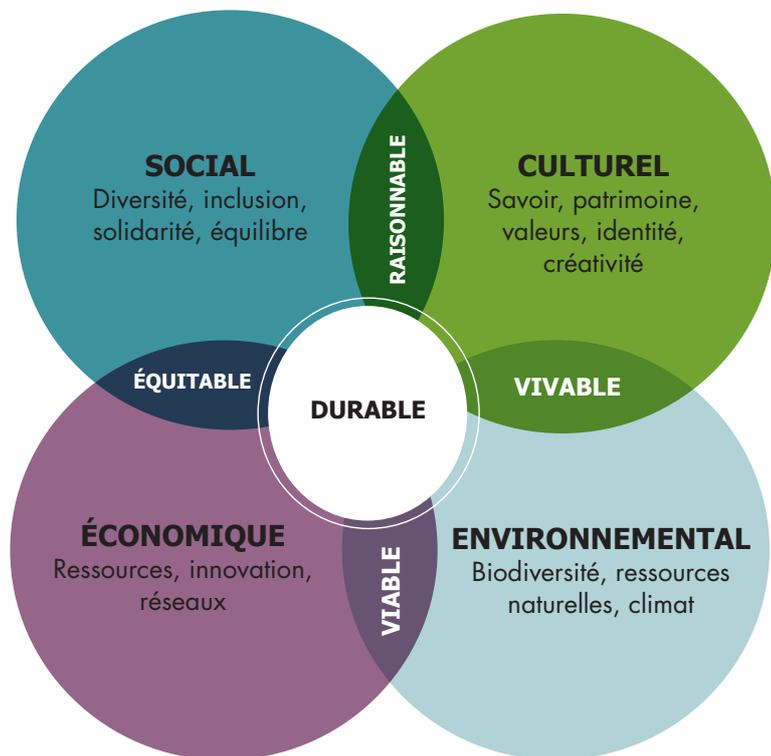
La Ville de Saint-Constant adopte cette même définition comme point de départ de son Plan directeur de développement durable.



LES OBJECTIFS FONDAMENTAUX DU DÉVELOPPEMENT DURABLE SONT DE :

- Maintenir l'intégrité de l'environnement
- Assurer l'équité sociale
- Viser l'efficacité économique
- Inclure la dimension culturelle

Ces objectifs fondamentaux du développement durable permettent de repenser les rapports qu'entretiennent les êtres humains entre eux et avec la nature. Nous posons un regard critique sur un mode de développement autrefois utilisé et uniquement axé sur la croissance économique et nous reconsidérons nos façons de faire en vertu de nouvelles priorités. Ces objectifs sont rassemblés sous quatre (4) axes qui s'unissent au centre pour atteindre l'équilibre durable recherché :



Inspirée des 17 objectifs de l'ONU (Organisation des Nations Unies), la Ville de Saint-Constant reconnaît qu'en agissant stratégiquement à son échelle, son impact aura un « effet papillon ». Jusqu'en 2030, grâce à ces nouveaux objectifs qui s'appliquent à tous, les pays mobiliseront leurs énergies pour atteindre ces objectifs, en veillant à ne laisser personne de côté.

Nous sommes fiers de contribuer à ces objectifs par 150 actions. En emboîtant le pas collectivement pour agir localement, nous aurons un impact global.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



PLAN DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET VISION

La Ville propose son premier Plan directeur de développement durable (P3D) 2021-2030. Il s'agit du résultat d'un processus de réflexion mené à différents niveaux avec des élus, des employés, des citoyens et des acteurs du milieu. Il provient également du travail de recherche de la Chaire en paysage et environnement de l'Université de Montréal en collaboration avec la MRC de Roussillon.

Un plan directeur de développement durable est plus qu'une politique environnementale, il s'agit d'une vision à long terme des aspirations collectives qui planifie notre « vivre-ensemble ». Il est un outil de saine gouvernance complémentaire aux outils de planification municipale existants. Il permet d'identifier des actions prioritaires à réaliser, tout en consolidant les actions déjà entreprises.

Le P3D chapeaute les politiques et les règlements, oriente les processus décisionnels et donne le ton aux projets et opérations municipales en plus d'influencer tous les acteurs sur son territoire. Le maire, les conseillers municipaux et la directrice générale sont les principaux leaders veillant à la mise en œuvre stratégique du plan. Ils sont imputables de la gouvernance du P3D ainsi que de l'atteinte des résultats souhaités.

LA VISION DE LA VILLE EST :

UNE VILLE PLUS, PAR UN SERVICE PLUS À TOUS LES NIVEAUX, OÙ LE CITOYEN EST AU CENTRE DE TOUTES LES DÉCISIONS ET ACTIONS.

PORTÉ PAR LA VISION DE LA VILLE, LE PLAN DE DÉVELOPPEMENT DURABLE SE PROJETTE DANS 10 ANS.

EN 2030, SAINT-CONSTANT SERA UNE VILLE

Contemporaine qui se rappelle de son passé et qui a su mettre en valeur son legs patrimonial comme levier d'avenir.

Saine et prospère avec des services de proximité de qualité, promouvant l'achat local et écoresponsable.

Verte sur tout son territoire, entre urbanité, agriculture, ses trois rivières et ses boisés, elle protège et met en valeur ses écosystèmes, sa biodiversité et ses ressources naturelles.

À l'échelle humaine, **accueillante et inclusive**, fière de sa diversité, active et dynamique où il fait bon s'établir, étudier et vivre en famille.



« L'importance de soutenir des processus stratégiques d'aménagement innovants pour faire en sorte que l'urbanisation soit inclusive en matière d'aspirations sociales et culturelles, résiliente et durable, rejoignant ainsi l'un des objectifs du Programme de développement durable horizon 2030 des Nations Unies », mentionne Philippe Poullaouec-Gonidec, professeur titulaire de la Chaire en paysage et environnement de l'Université de Montréal.

PLAN DIRECTEUR DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

LÉGENDE

Réalisations complétées Réalisations en cours Réalisations en continu Objectifs à développer

La Ville de Saint-Constant est l'une des villes les plus mobilisées de la Communauté métropolitaine de Montréal en ce qui concerne le développement durable. **Des centaines d'actions sont effectuées chaque année, et ce, depuis 2015**, à travers l'ensemble des services municipaux.

La Ville se dote de cinq (5) principes directeurs regroupés en enjeux. Ces derniers permettront d'atteindre les différents objectifs de sa vision sur l'horizon 2030.

Pour faire connaître nos centaines d'initiatives chaque année, en plus de représenter notre promesse aux générations futures, le P3D élabore une série de **150 actions** qui correspond aux moyens que la collectivité se donne pour atteindre ses objectifs. La liste ne saurait être limitative, car ce ne sont là que les actions qui ont été identifiées comme étant les plus susceptibles de permettre l'atteinte des objectifs. Pour connaître la liste des actions complètes, veuillez vous référer à la version détaillée du Plan de développement durable qui se trouve au saint-constant.ca.

A. Protéger et mettre en valeur l'environnement, les écosystèmes et la biodiversité

Investir dans la transition écologique à raison de 1 750 000 \$ sur 3 ans selon une approche écosystémique fonctionnelle.

Végétaliser les plaines inondables 0-20 ans, les emprises riveraines et les berges des trois rivières du domaine public.

B. Offrir un milieu de vie sain, stimulant, actif et propice à l'épanouissement de chacun

Déployer un pôle du savoir pour favoriser l'accès à une éducation de proximité et de qualité pour tous.

Prolonger le réseau cyclable de la route verte pour faciliter l'accès des citoyens à la partie agricole de la Ville.

C. Aménager un territoire en harmonie avec les patrimoines naturels, bâtis et agricoles

Promouvoir la sécurité alimentaire en planifiant le développement économique de la Ville par l'implantation de petites épiceries de quartier.

Redéfinir le cadre de vie de l'axe de la route 132 en privilégiant la mixité sociale, communautaire, institutionnelle et résidentielle.

D. Favoriser l'inclusion, le vivre-ensemble et la mixité sociale

Réaliser des activités de médiation culturelle pour favoriser le « vivre-ensemble » et l'intégration de la diversité sous toutes ses formes.

Faire connaître les attraits et l'identité culturelle de la Ville.

E. Appliquer des principes de gouvernance responsable et participative

Adopter diverses politiques de gouvernance responsable.

Harmoniser les documents municipaux de planification avec les principes directeurs et les objectifs du P3D.



CONCLUSION



Par ce Plan directeur de développement durable, la Ville de Saint-Constant se positionne comme leader en formalisant des réalisations depuis 2015. Ambitieuse, elle démontre qu'elle a à cœur le développement durable en se dotant d'une vision de cinq (5) principes directeurs, de 150 actions et objectifs, dont elle s'engage à poursuivre la réalisation d'ici 2030. Un bilan des réalisations annuelles sera effectué et communiqué auprès de la population afin de démontrer ces avancées en matière de développement durable.

Rappelons que ce plan se veut dynamique et évolutif. Fidèle à son identité municipale, la Ville de Saint-Constant l'étoffera au fil du temps en fonction des enjeux de l'heure, des problématiques, menaces ou opportunités, mais surtout selon les demandes citoyennes pour offrir aux générations actuelles et futures une meilleure qualité de vie, une ville qui leur ressemble et qui les rassemble, à tous les niveaux.

Pour consulter la version complète du Plan directeur de développement durable, rendez-vous au saint-constant.ca dans la section *Développement durable*.

REMERCIEMENTS

Ce Plan directeur de développement durable a vu le jour grâce à plusieurs intervenants. Tout d'abord, un grand merci au comité de travail qui a participé à l'élaboration du plan directeur et mis en place les différents outils de sondage :

- Jean-Claude Boyer, maire
- Chantale Boudrias, conseillère municipale
- Sylvain Cazes, conseiller municipal

- Nancy Trottier, directrice générale
- Manon Mainville, directrice, Service des communications
- Pierre-Marc Bruno, directeur adjoint, Service de l'aménagement du territoire et du développement économique
- Maggy Hinse, cheffe de division, Environnement et développement durable
- Maude Simard, coordonnatrice, Cabinet du maire et direction générale

Un grand merci aux élus, au comité consultatif sur l'environnement, aux employés, aux citoyens et aux organismes qui ont participé aux rendez-vous citoyens, aux diverses consultations et à la consultation publique sur notre plateforme BCITI. Votre apport a permis de définir quels étaient les objectifs à développer et les actions à entreprendre pour atteindre un équilibre durable.

VILLE DE SAINT-CONSTANT

147, rue Saint-Pierre
Saint-Constant, QC J5A 2G9

450 638-2010

communication@saint-constant.ca



Saint-Constant

Production

Service des communications
de la Ville de Saint-Constant

Graphisme et impression

Communication Globale Pub Cité

Collaboration

Comité de travail sur le Plan de développement durable
Conseil municipal
Comité consultatif sur l'environnement
Organismes de la Ville de Saint-Constant
Citoyens de la Ville de Saint-Constant